

# L'information : utile, précise et régulière

## POUR VOUS INFORMER AFIN DE MIEUX DÉFENDRE VOS DROITS, SUR QUEL SYNDICAT COMPTEZ-VOUS ?

**Connaître ses droits pour les faire respecter, éviter l'arbitraire et se défendre est essentiel !**

Dans ce domaine, la direction de Pôle emploi fait preuve de peu de transparence. L'interprétation fantaisiste du droit fait souvent office de règle. Dans un établissement à l'autre, d'une région à l'autre, pour des situations similaires, l'application des règles varie.

C'est pourquoi au quotidien **vous avez besoin d'interlocutrices et d'interlocuteurs fiables** prenant en compte votre situation personnelle afin d'être le mieux armé pour défendre vos intérêts. **Vos élu.es du SNU sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations** en matière de règles statutaires et de droit du travail applicable (congrés, temps de travail, rémunération, promotion, temps partiel, etc.).

Depuis 2012, nous mettons également à votre disposition un « guide des droits » dans le but de vous informer sur l'ensemble de vos droits, quel que soit votre statut, et de vous permettre de les faire respecter (voies de recours explicitées). La **troisième édition de ce guide** contient de nombreux renseignements qui vous permettront d'obtenir des réponses précises à chacune des étapes de votre vie professionnelle. Ce document constitue aussi un point d'appui pratique pour faire évoluer et conquérir de nouveaux droits.



## POUR MIEUX COMPRENDRE LES TRANSFORMATIONS EN COURS, SUR QUEL SYNDICAT COMPTEZ-VOUS ?

Ces dernières années, l'envahissement de nos vies par les technologies de l'information a accru notre exigence d'accéder à l'information en temps réel. Notre vie professionnelle n'échappe pas à cette logique.

C'est pourquoi, nos représentant.es dans les instances et dans les négociations vous rendent compte dès que possible du contenu des échanges qu'elles et ils ont avec l'employeur afin que vous puissiez vous préparer et anticiper au mieux les situations à venir.

Nous nous appuyons sur les outils de communications modernes : facebook, twitter, notre site internet, vidéos, des informations régionales....

**Pour savoir où l'on va, il faut aussi comprendre notre environnement de travail**, mieux déchiffrer les logiques mises en œuvre à Pôle emploi, mais aussi les transformations dans l'organisation de l'ensemble des services publics.

Et si la vitesse de communication s'impose comme une évidence au regard de la nécessité de réagir rapidement face aux changements permanents, le SNU Pôle emploi FSU considère néanmoins qu'il faut veiller à ne pas céder au culte de l'immédiateté et qu'il faut prendre le temps de l'observation, de l'analyse, de la vérification des informations.



**Face à l'instantanéité et à la profusion de l'information disponible, il est nécessaire de se prémunir des jugements superficiels et hâtifs.** Chaque trimestre depuis 18 ans, les équipes du SNU-FSU Pôle emploi élaborent et mettent à votre disposition un journal, « Modes d'emplois », édité systématiquement sous format papier et consultable également en ligne. Les transformations vécues à Pôle emploi (« agence de demain », « nouveau pari de la confiance », digitalisation massive...) et leurs conséquences sur vos conditions de travail y sont traitées avec distance. D'autres thématiques y sont abordées (chômeurs, travailleurs pauvres) reflétant l'ouverture sur la société caractérisant le SNU Pôle emploi FSU.

Face au discours dominant, **nous pensons que vous devez aussi profiter d'un regard critique** face aux transformations incessantes que vous subissez.

**Enfin, nous vous proposons un positionnement indépendant** : en tant qu'organisation non rattachée à une confédération syndicale (le SNU ne siège pas au conseil d'administration de Pôle emploi, ni à celui de l'UNEDIC), nous pouvons librement exprimer, au travers de nos publications régionales et nationales, un point de vue cohérent avec nos valeurs et nos revendications.

## POUR DISCUTER DE LA REALITE DE VOTRE TRAVAIL, SUR QUEL SYNDICAT COMPTEZ-VOUS ?

Le SNU Pôle emploi FSU refuse que l'intelligence individuelle et collective des situations de travail s'incline devant les systèmes de gestion et d'information et que vous soyez supposé en savoir moins sur votre activité que ceux chargés de la prescrire.

Trop souvent, la direction de Pôle emploi refuse de parler vraiment du travail, en essayant d'enfermer les représentant.es du personnel dans des dialogues bureaucratiques dans les instances, balayant les véritables enjeux liés, selon nous, à la place centrale du travail. Dans la nouvelle instance mise en place à compter de novembre 2019 (Comité Economique et Social CSE), **nos élu.es continueront d'y porter cette question essentielle** dans les discussions avec la direction.

Car discuter ensemble de la réalité du travail est incontournable pour nous.

Au SNU, nous sommes convaincus de la nécessité de la confrontation des idées, de la mise en commun des intelligences par les échanges d'expériences et la justification de ses positions. C'est pourquoi régulièrement nous vous proposons **des journées de réflexion et de débat** en nous entourant d'experts (psychanalystes, sociologues, universitaires) qui partagent avec vous leurs connaissances. Les nouvelles organisations du travail (Lean), qui entrent souvent en conflit avec l'exercice des métiers, y sont décortiquées et débattues, leurs caractéristiques (augmentation de la charge, individualisation, réorganisations permanentes) et leurs conséquences induites (souffrance au travail), analysées.

**Nous poursuivrons dans les mois et les années à venir l'organisation de ces véritables temps d'échanges** dont vous êtes nombreuses et nombreux à considérer qu'ils vous sont indispensables afin d'être en mesure de mieux comprendre la sémantique utilisée dans le « discours managérial » qui accompagne ces transformations.

## POUR RÉTABLIR LA VÉRITÉ ET DÉCONSTRUIRE LE « DISCOURS MANAGÉRIAL », SUR QUEL SYNDICAT COMPTEZ-VOUS ?


Souvent vous faites le constat d'un discours « établissement » en décalage avec les réalités que vous vivez au travail. Pour trouver un sens à cet écart de perception, nous sommes convaincus que **vous devez pouvoir bénéficier d'une vision originale**, et non le simple relai de celle imposée par votre employeur.

L'information donnée n'est jamais neutre, car il n'y a pas de vérité unique, quelle qu'en soit l'origine : notre objectif est donc de **partager largement avec vous notre regard critique** sur les logiques mises en œuvre à Pôle emploi, parfois loin du discours officiel sur le travail et son organisation (Agence de demain).

Comme beaucoup d'entre vous, nous ne sommes pas dupes de l'ambivalence communicationnelle de la direction, qui consiste à limiter voire empêcher toute forme d'objection dans une entreprise prônant pourtant l'entreprise « libérée » et le « pari de la confiance ». **Nous n'hésitons jamais à porter ouvertement le caractère contradictoire de notre approche**, et assumons pleinement ce positionnement singulier dans le paysage syndical à Pôle emploi, quitte à apparaître parfois comme les opposants à une cause qui serait prétendument juste et bénéfique pour l'organisation.

C'est pourquoi, face à l'exclusion des représentant.es du personnel du processus de l'enquête dite « Baromètre social » mise en place par la direction générale, et aux dérives relevées dans sa conception et son exploitation, le SNU Pôle emploi FSU a décidé de faire sa propre étude sur la qualité de vie au travail des agents. Ce « contre-baromètre social » vous permet de **faire réellement entendre votre voix ou vous exprimant librement !**

Nous combattons le caractère « contrôlant » de la culture d'entreprise telle qu'elle se diffuse depuis plusieurs années dans notre établissement, tentant d'exercer une forme « d'emprise » sur les agent.es.



**POUR VOUS INFORMER,  
SUR QUEL SYNDICAT  
COMPTEZ-VOUS ?**

<https://elections-pole-emploi.fr/2019>  
[www.snuteffsu.fr/pole-emploi](http://www.snuteffsu.fr/pole-emploi)  
f @snu.pole.emploi.fsu  
t @SnuPoleEmploi

